



KOF Bulletin

N° 109, juillet/août 2017

CONJONCTURE ET RECHERCHE

- Le travail à temps partiel renforce-t-il l'inégalité entre les sexes sur le marché de l'emploi ? →
- Enquête KOF sur les investissements : les entreprises révisent à la hausse leurs plans d'investissement pour 2017 →
- En quoi le financement concurrentiel affecte-t-il la productivité des universités ? →
- Numérisation : étude bibliographique sur ses effets en Suisse →

INDICATEURS DU KOF

- KOF Indicateur de la situation des affaires : nouvelle amélioration →
- KOF Baromètre conjoncturel : nouvelle éclaircie en perspective →

AGENDA →

ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Le travail à temps partiel est considéré comme une bonne chose et permet surtout aux mères actives de concilier famille et profession. Cependant, il peut aussi constituer un obstacle à la carrière et défavoriser ainsi les femmes employées à temps partiel, comme l'explique le premier article du présent bulletin. Le deuxième article présente les résultats de la dernière enquête du KOF sur les investissements. Les entreprises interrogées entendent accroître de 6% leurs investissements durant l'année en cours. Dans le troisième article, nous nous intéressons à l'incidence du financement concurrentiel sur la productivité des universités. Notre étude aboutit notamment à la conclusion que les fonds publics internationaux affaiblissent la productivité des universités performantes, ce qui suggère une charge administrative non négligeable liée au financement concurrentiel.

Nous vous souhaitons une lecture informative ainsi qu'un bel été. La prochaine édition du Bulletin paraîtra début septembre.

David Iselin, Solenn Le Goff, Anne Stücker

CONJONCTURE ET RECHERCHE

Le travail à temps partiel renforce-t-il l'inégalité entre les sexes sur le marché de l'emploi ?



Le large développement du travail à temps partiel chez les femmes facilite leur intégration sur le marché de l'emploi, mais il présente aussi des inconvénients. En effet, le travail à temps partiel constitue un obstacle à la carrière et contribue à renforcer l'inégalité entre les sexes. La principale raison pour laquelle les femmes travaillent à temps partiel, est la garde des enfants. L'amélioration de l'offre en structures d'accueil des enfants ainsi que l'accroissement de l'offre en postes de direction à temps partiel pourraient atténuer le problème.

Le travail à temps partiel très répandu chez les femmes

La part des actifs travaillant à temps partiel s'est accrue de 12% à 35% entre 1970 et 2016. En Suisse, la tendance s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais les différences sont considérables : 16% chez les hommes, 57% chez les femmes. Parmi les pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), seuls les Pays-Bas présentent une part plus élevée de femmes employées à temps partiel. Chez les hommes, en revanche, la Suisse se situe juste au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

Le travail à temps partiel, obstacle à la carrière

La tendance à opter pour un emploi à temps partiel répond souvent à un souhait, car elle favorise la conciliation de la famille et du travail et contribue à l'intégration des femmes sur le marché du travail. Pourtant, le travail à temps partiel peut avoir des répercussions négatives. Ainsi, il peut faire obstacle à la carrière, si les postes de direction sont liés à des emplois à plein temps. Une estimation descriptive de l'Enquête suisse sur la population (ESPA) conforte cette crainte : les membres de la direction des petites et moyennes entreprises occupent à 87% un poste à plein temps. Seuls

T 1 : Probabilité d'occuper un poste de direction dans une petite ou moyenne entreprise (20 salariés ou plus)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Homme	Cat. réf.	Cat. réf.	Cat. réf.
Femme	-0.064***	-0.05***	-0.028***
Avec variables de contrôle	Non	Oui	Oui
Avec taux d'occupation	Non	Non	Oui
Nombre (non pondéré)	126 979	126 640	126 016
Variables de contrôle : âge, nationalité, formation, secteur, durée d'appartenance à l'entreprise			
Pas de travailleurs indépendants, employés membre de la famille et apprentis			
Régression probit pondérée, avec erreurs types robustes, regroupés en fonction des personnes			
Effets marginaux comptabilisés			

*** p<0.01

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active 2010–2015

2% d'entre eux ont un emploi à moins de 50%. Il en va de même chez les cadres supérieurs hors postes de direction. En même temps, les données révèlent une nette sous-représentation des femmes dans les fonctions dirigeantes. Il convient de se demander dans quelle mesure le travail à temps partiel explique cette sous-représentation.

Le travail à temps partiel renforce l'inégalité entre les sexes

Pour répondre à cette question, il s'est agi d'évaluer l'influence du sexe sur la probabilité de devenir membre de la direction d'une entreprise (cf. T 1). En moyenne, 11,6% des hommes, mais seulement 5,2% des femmes sont membres d'une direction d'entreprise. La différence s'élève donc à 6,4% points de pourcentage (modèle 1). Si l'on compare les hommes et les femmes du même âge, ayant le même degré de formation, la même nationalité, la même durée d'appartenance à l'entreprise et opérant dans le même secteur d'activité, la différence moyenne s'élève à 5 points de pourcentage (modèle 2). Une partie de l'écart initial s'explique donc par les caractéristiques citées. Si l'on ajoute au modèle le taux d'occupation comme variable supplémentaire, la différence au détriment des femmes s'accroît de 2,2 pour atteindre 2,8% (modèle 3). La sous-représentation des femmes dans les fonctions dirigeantes s'explique donc pour un tiers, par la forte proportion féminine dans les emplois à temps partiel.

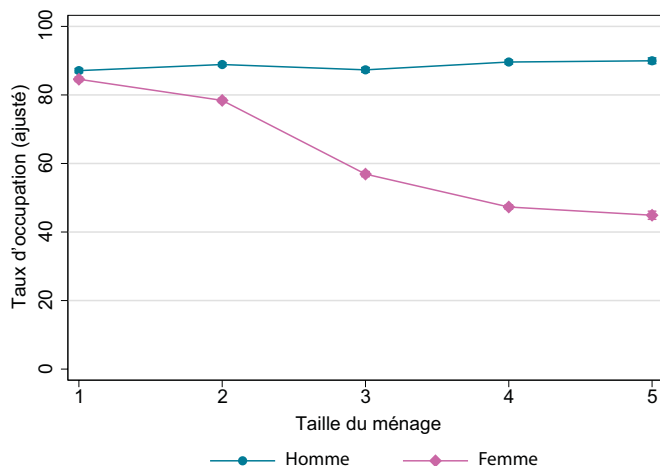
Les enfants, principale raison du choix d'un emploi à temps partiel

Pourquoi tant de femmes travaillent-elles à temps partiel ? Dans le cadre de l'ESPA, un tiers des femmes interrogées indiquent la garde des enfants comme raison principale et 16%, d'autres facteurs familiaux. L'importance des enfants dans le choix d'un travail à temps partiel chez les femmes est illustrée par le graphique G 1, qui présente le taux moyen d'occupation en fonction du sexe et de la taille du ménage, si l'on compare des personnes du même âge, ayant le même degré de formation, la même nationalité et opérant dans le même secteur d'activité. Le taux d'occupation des hommes n'est pas influencé (si ce n'est positivement) par la présence d'autres membres dans le ménage. Celui des femmes – initialement au même niveau que celui des hommes – diminue en revanche de 85% (dans un ménage d'une personne) à 45% (dans un ménage de cinq personnes).

Manque de structures d'accueil des enfants (à des prix abordables)

Le fait que ce soit surtout les femmes qui réduisent leur temps de travail à la naissance des enfants est lié à la définition des rôles traditionnels. Tant que les femmes gagnent moins que les hommes, une telle décision s'avère également rationnelle du point de vue financier. La nécessité de se retirer du marché au profit des enfants est justifiée par

G 1 : Taux d'occupation en fonction du sexe et de la taille du ménage



Remarques : Le graphique reproduit le taux d'occupation moyen des hommes et des femmes âgés de 25 à 50 ans, pour des tailles de ménages variables. Caractéristiques personnelles contrôlées : âge, formation, nationalité et secteur d'activité. Les chômeurs et les personnes non actives sont comptabilisées avec un taux d'occupation de 0.

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active 2010–2015.

bon nombre des personnes interrogées dans le cadre de l'ESPA en raison du manque de structures d'accueil (abordables). Une comparaison avec d'autres pays confirme que la Suisse pourrait en faire davantage à cet égard. Les familles sont fortement grevées par les dépenses liées à la garde des enfants, car la participation financière des pouvoirs publics y est inférieure à la moyenne.

Conclusion

Pour qu'il y ait un véritable choix possible par rapport au taux d'occupation, il faut remplir un certain nombre de conditions préalables. Il importe de créer des conditions permettant aux employés à plein temps de concilier famille et travail. À cet égard, les pouvoirs publics devraient fournir une infrastructure d'accueil des enfants étendue et abordable. Par ailleurs, il conviendrait de faciliter l'accès aux postes de direction pour les personnes employées à temps partiel. Les emplois à temps partiel devraient être courants au niveau des fonctions dirigeantes – aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Pour promouvoir l'égalité des sexes, il faudrait en outre remettre en question la répartition classique des rôles par rapport aux tâches ménagères et éducatives.

Contact

Daniel Kopp | kopp@kof.ethz.ch

Retrouvez le KOF Spezialanalyse « Verstärkt Teilzeitarbeit die Geschlechterungleichheit auf dem Arbeitsmarkt? » de Daniel Kopp sur notre site internet : www.kof.ethz.ch/fr →

Enquête KOF sur les investissements : les entreprises révisent à la hausse leurs plans d'investissement pour 2017

Les investissements globaux des entreprises de Suisse devraient s'accroître en 2017. C'est ce que révèlent les résultats de l'enquête semestrielle du KOF sur les investissements. Les entreprises interrogées entendent augmenter leurs investissements de 6% durant l'année en cours. Ainsi, il en résulte une légère correction à la hausse de l'activité d'investissement par rapport à l'enquête précédente.

Avec l'achèvement de l'enquête menée au printemps 2017, les seconds chiffres relatifs aux intentions en matière d'investissement pour l'année 2017 sont maintenant disponibles. À l'automne dernier, les entreprises interrogées avaient déjà fait part de leurs estimations concernant leur activité probable d'investissement en 2017. Elles prévoyaient une augmentation d'environ 5% de leurs investissements, les impulsions venant principalement de l'industrie et du bâtiment. Les derniers résultats montrent à présent que les entreprises ont quelque peu modifié leurs attentes et qu'elles prévoient une dynamique d'investissement légèrement supérieure en 2017 (environ 6%). Sur le plan sectoriel, on observe néanmoins un léger déplacement des impulsions. Tandis que la dynamique d'investissement de l'industrie et du bâtiment devrait s'avérer tendanciellement moins forte qu'on le prévoyait en automne, le secteur tertiaire a révisé ses attentes à la hausse pour 2017. Dans l'optique de l'année 2018, les entreprises envisagent une nouvelle hausse de l'activité d'investissement. Selon la

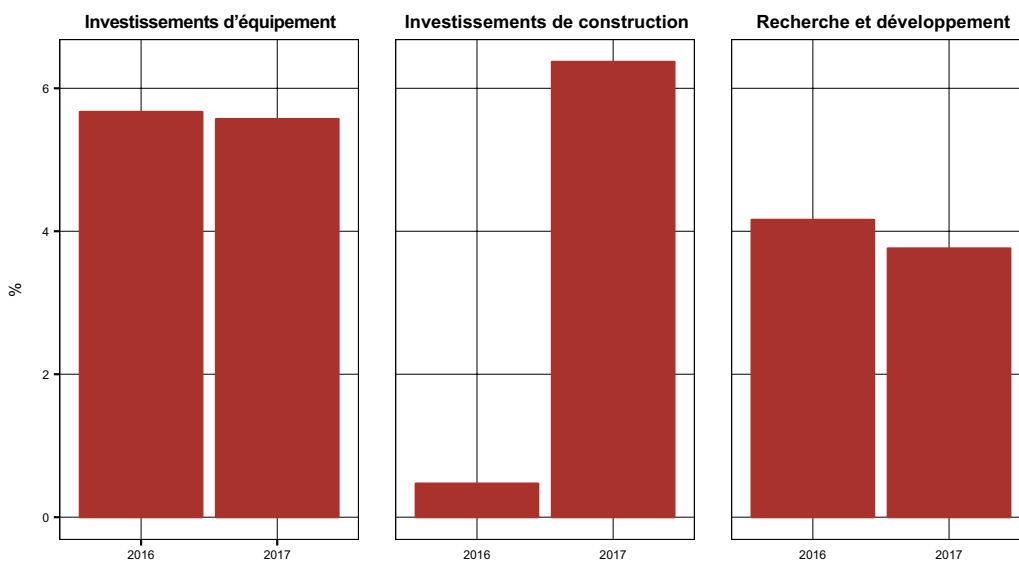
dernière enquête, l'accroissement des investissements devrait toutefois s'avérer plus modéré qu'en 2017.

Secteur tertiaire : investissements bruts en hausse

L'industrie devrait afficher cette année une forte croissance des investissements. Par rapport à l'automne 2016, les entreprises interrogées prévoient cependant, pour l'année en cours, une augmentation des investissements bruts légèrement inférieure (environ 4%, contre 5% selon l'enquête de l'automne). En même temps, les investissements de construction devraient croître de 2% et les investissements d'équipement (hors R&D), de 5%. Les dépenses liées à la recherche et au développement devraient enregistrer une hausse d'environ 3%. La plus forte augmentation est attendue dans la branche textile ainsi que dans la chimie et le domaine pharmaceutique. Les fabricants de papier et de produits imprimés de même que la métallurgie prévoient les plus nets reculs en matière d'investissements.

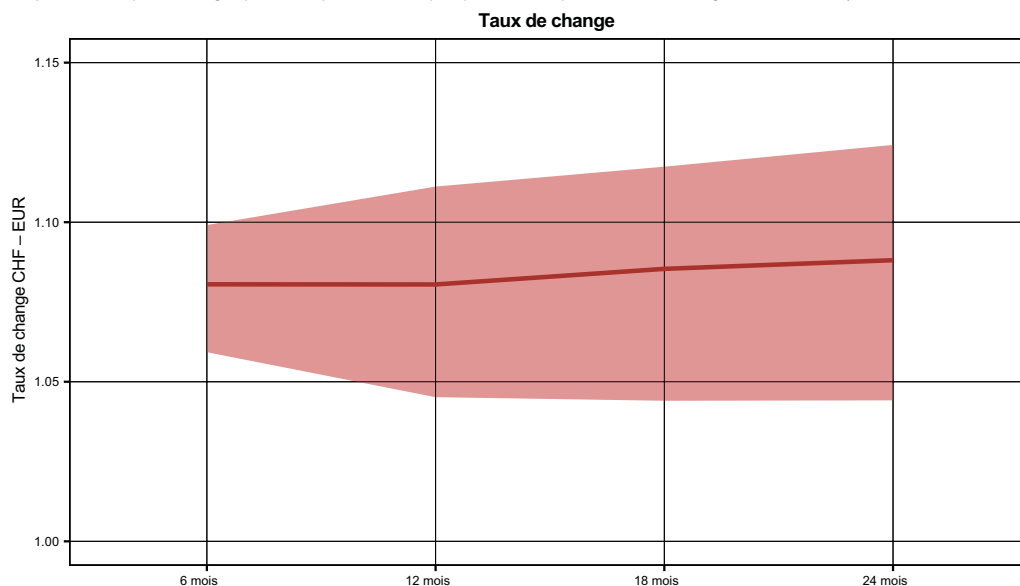
G 2 : Évolution des investissements pour 2016 et 2017 par type d'investissement

(calculée d'après les indications quantitatives de l'enquête du printemps 2017)



G 3 : Prévisions des entreprises en matière de taux de change

(La zone ombrée indique la fourchette à l'intérieur de laquelle le taux de change devrait évoluer selon toute vraisemblance, d'après les entreprises. La ligne pleine indique la valeur la plus probable à laquelle le taux de change devrait se situer)



Hormis l'industrie, l'accroissement des investissements privés globaux résulte des impulsions positives du secteur tertiaire, qui a nettement révisé à la hausse ses prévisions d'investissement pour l'année 2017. Les investissements bruts du secteur tertiaire devraient progresser de près de 7% (automne : 4%). Les plus fortes variations proviennent du secteur de la communication ainsi que des banques et des instituts financiers. Les transports présentent également un taux de croissance élevé. À l'inverse, les investissements seront en baisse dans les branches liées au commerce (automobile, commerce détail et de gros). Le secteur du bâtiment se montre un peu moins optimiste que l'industrie et les services par rapport à l'activité d'investissement en 2017. D'après les indications fournies par les entreprises interrogées, les investissements bruts devraient progresser de 3% cette année. Cette hausse provient exclusivement du gros œuvre. Les entreprises du second œuvre prévoient de réduire leurs investissements durant l'année en cours.

Les entreprises suisses prévoient une légère dépréciation

Hormis les questions relatives à l'activité d'investissement, l'enquête menée par le KOF comportait également une question sur l'évolution future du taux de change. Les entreprises étaient interrogées au sujet de leur attentes subjectives en la matière. Elles étaient notamment invitées à indiquer la limite inférieure et supérieure d'une fourchette à l'intérieur de laquelle le taux de change entre l'euro et le franc évoluerait selon toute vraisemblance au cours des 6, 12, 18 et 24 prochains mois. Elles étaient

ensuite priées d'indiquer la valeur la plus probable que le taux de change aura à l'intérieur de cette fourchette.

Selon les résultats de la dernière enquête, les entreprises estiment que le cours du change devrait se maintenir aux alentours de 1,09 dans les deux années à venir. Compte tenu du fait que le taux de change avoisinait 1,07 en mars et avril, c'est-à-dire pendant la principale phase de réponse à l'enquête, les entreprises interrogées s'attendent à une légère dépréciation du franc. D'après les résultats de l'enquête, elles prévoyaient en mars et avril que le taux de change serait à 1,08 dans six mois et se situerait à un niveau un peu plus faible dans deux ans (environ 1,09). Les attentes des entreprises reflètent toutefois une grande incertitude à propos du taux effectif, ce qui apparaît dans la dispersion. Si l'on considère les limites moyennes des fourchettes indiquées, on constate que les entreprises prévoient un taux de change qui évoluera entre 1,04 et 1,12 dans deux ans.

Plus de 2700 entreprises ont pris part à l'enquête sur les investissements menée par le KOF au printemps.

Contact

Andreas Dibiasi | dibiasi@kof.ethz.ch

Pour de plus amples informations sur les enquêtes investissements du KOF visitez notre site web : www.kof.ethz.ch/fr/enquetes/enquetes-conjoncturelles/enquete-investissements.ch →

En quoi le financement concurrentiel affecte-t-il la productivité des universités ?

Dans le monde entier, les universités sont tributaires des financements qu'elles doivent acquérir en concurrence avec d'autres universités plutôt que sur le financement qu'elles obtiennent sous forme de subvention globale. Pourtant, on sait peu de choses au sujet de l'influence que le financement concurrentiel exerce sur le comportement des universités. Par conséquent, la présente étude analyse en quoi les frais de scolarité, les fonds publics internationaux et les fonds privés influencent la productivité des universités les plus performantes et dans quelle mesure ils incitent leurs homologues à rattraper leur retard ou plutôt diminuent leur capacité concurrentielle.

En quoi le financement concurrentiel peut-il affecter la productivité ?

Le financement concurrentiel peut affecter la productivité de trois façons : l'impact administratif, l'impact compétitif et l'impact sélectif. L'impact administratif résulte de la nécessité, imposée par le financement concurrentiel, d'investir du temps et de l'argent dans les rapports relatifs à la manière dont le financement a été utilisé et aux résultats qu'il a apportés. Dans la mesure où ces coûts sont à peu près les mêmes dans toutes les universités, l'impact administratif diminue la productivité de toutes les universités. Par conséquent, il réduit la productivité des universités les plus performantes, sans avoir aucun effet sur l'écart par rapport à l'université la plus productive, car il réduit la productivité des universités les moins performantes de la même manière.

particulièrement sentir dans les universités les moins productives, car elles se voient contraintes de rattraper leur retard et de réduire l'écart par rapport aux plus productives.

Enfin, l'impact sélectif résulte du fait que le financement concurrentiel intensifie la sélection des étudiants et du personnel enseignant dans les universités les plus performantes. Comme l'enseignement est plus facile avec de bons étudiants et qu'un bon personnel est plus productif, les meilleures universités deviennent plus performantes. En même temps, cependant, la diminution de la qualité des étudiants et des enseignants augmente l'écart par rapport à l'université la plus productive.

T 2 : Résumé des impacts potentiels

	Administratif	Compétitif	Sélectif	Total
Université la plus productive	-	+	+	?
Ecart	0	-	+	?

L'impact compétitif constitue en général la justification du recours au financement concurrentiel. Il repose sur le principe que la rivalité entre les universités pour trouver un financement limite leur aptitude à poursuivre leur objectif et les contraint à devenir plus productives. Il en résulte que l'impact compétitif accroît la productivité de toutes les universités. Toutefois, l'hypothèse selon laquelle les universités les plus productives sont confrontées à une forte concurrence de la part de leurs homologues internationaux indépendamment du mode de financement suggère que l'impact compétitif se fait

Le tableau 2 résume ces divers arguments et montre en quoi les impacts administratifs, compétitif et sélectif influent sur la productivité des universités les plus performantes et sur l'écart par rapport aux universités moins productives. Dans la mesure où l'importance relative de ces trois effets est inconnue, l'impact total peut aller dans les deux directions. Néanmoins, la distinction entre l'impact sur l'université la plus productive et sur ses homologues permet de discerner la valeur relative de ces trois impacts.

Quelles données ont été utilisées ?

Les données utilisées dans l'étude proviennent d'universités de huit pays européens et portent sur la période 1994–2006. La fonction productive suppose que les professeurs, les membres du personnel de recherche et l'administration collaborent à l'enseignement et à la publication de travaux de recherche.

Que révèlent les résultats ?

Les résultats suggèrent que les fonds publics internationaux diminuent la productivité des universités les plus performantes, ce qui suppose un impact non négligeable lié à la charge administrative induite par le financement concurrentiel. Ceci met en évidence l'importance de l'optimisation du processus de gestion du financement concurrentiel dans l'optique de réduire ces coûts. Cependant, la concurrence par rapport aux fonds publics internationaux discipline également les universités, comme le montre la diminution de l'écart par rapport à l'université la plus productive. À l'inverse, les frais de scolarité améliorent la productivité des universités les plus performantes mais accroissent l'écart vis-à-vis des universités à plus faible

productivité, ce qui suggère un impact sélectif notable. Cela souligne la nécessité d'accompagner les frais de scolarité de bourses d'étude susceptibles de compenser les incidences non intentionnelles en termes d'équité. Enfin, l'analyse ne révèle aucun impact du financement privé sur la productivité de l'enseignement et des publications de recherche, même s'il peut affecter la productivité du transfert de technologie, qui ne faisait pas l'objet de la présente étude.

Contact

Thomas Bolli | bolli@kof.ethz.ch

Référence :

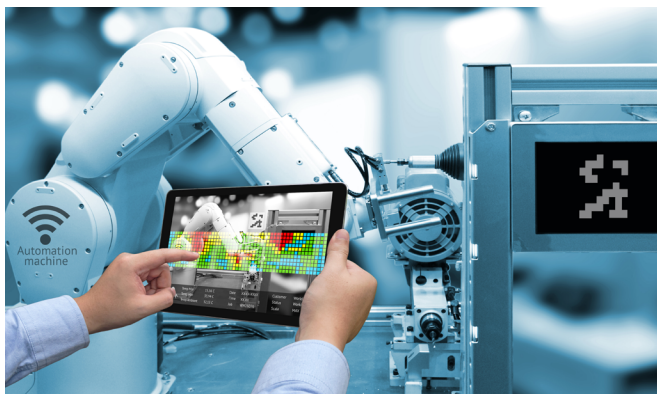
Bolli, T., M. Olivares, A. Bonaccorsi, C. Daraio, A.G. Aracil, and B. Lepori (2016): The Differential Effects of Competitive Funding on the Production Frontier and the Efficiency of Universities. *Economics of Education Review*, 52, 91–104.

<https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2016.01.007> →

Numérisation : étude bibliographique sur ses effets en Suisse

Une étude bibliographique sur les incidences de la numérisation en Suisse révèle que des effets positifs sont du moins attendus à long terme. À court terme, ce sont surtout les entreprises développant les technologies de numérisation qui en tirent bénéfice. Par rapport à l'emploi, une évolution des exigences en termes de qualification est à prévoir. L'emploi évoluera en Suisse dans un sens positif ou négatif en fonction de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles les entreprises, les institutions publiques et les

salariés réagiront face à ces nouvelles exigences. En outre, des effets hétérogènes sur la productivité et l'emploi sont également à prévoir sur un plan supra-sectoriel mais aussi sectoriel, car les canaux par lesquels les technologies de numérisation agissent présentent des incidences différentes sur le mode de prestation et parfois aussi sur la demande en prestations. Ceci pourrait justifier des mesures sectorielles mais aussi spécifiques aux entreprises, permettant de maximiser les effets positifs de la numérisation et d'en réduire les effets négatifs.



Développer par soi-même - c'est ainsi que les entreprises profitent au mieux de la numérisation.

Contact

Martin Wörter | woerter@kof.ethz.ch

Retrouvez en détail l'étude KOF n° 85 (en allemand) «Identifikation und Bewertung von wirtschaftlichen Entwicklungen im Bereich Digitalisierung aufgrund vorhandener Literatur» de Benjamin Balsmeier und Martin Wörter sur notre site internet :

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000166035> →

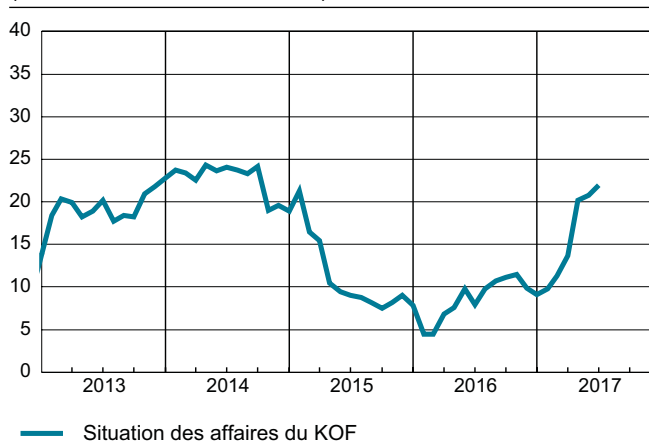
INDICATEURS DU KOF

KOF Indicateur de la situation des affaires : nouvelle amélioration

L'indicateur KOF de la situation des affaires dans le secteur privé suisse a progressé en juin 2017 pour la sixième fois consécutive (cf. G 4). Depuis le début de l'année, la situation s'est donc progressivement améliorée dans les entreprises. L'économie suisse se maintient ainsi dans une phase de croissance robuste.

De nombreux secteurs ont contribué à l'éclaircissement de la situation des affaires, si bien que l'amélioration bénéficie d'une large assise. Dans le commerce de détail et l'industrie de transformation, la situation affiche une nette amélioration. Dans le bâtiment ainsi que chez les prestataires de services financiers et assurantiels, l'indicateur a enregistré un léger plus (cf. T 3). La situation s'avère plus ou moins stable dans les bureaux d'études. Le commerce de gros, l'hôtellerie et les autres prestataires de services ont été interrogés pour la dernière fois en avril. Le commerce de gros et les autres prestataires de services affichaient alors une amélioration notable de la situation des affaires. L'indicateur de l'hôtellerie présentait une légère hausse.

G 4 : KOF Indicateur de la situation des affaires
(Solde, valeur désaisonnalisée)



T 3 : Indicateur KOF de la situation des affaires en Suisse (soldes, valeurs désaisonnalisées)

	Juin 16	Juil. 16	Août 16	Sep. 16	Oct. 16	Nov. 16	Déc. 16	Jan. 17	Fév. 17	Mars 17	Avr. 17	Mai 17	Juin 17
Secteur privé (total)	7.9	9.8	10.7	11.1	11.5	9.9	9.1	9.8	11.3	13.7	20.2	20.8	22.0
Industrie de transformation	-4.9	-8.5	-8.0	-7.7	-5.9	-9.4	-8.6	-9.8	-7.8	-5.3	-1.5	-0.8	3.4
Bâtiment	23.0	23.5	27.7	23.2	24.9	26.6	24.5	28.4	28.1	31.9	31.6	29.4	30.5
Bureaux d'études	44.3	45.4	46.2	46.1	45.8	42.1	46.4	47.6	47.6	49.4	50.0	47.5	47.1
Commerce de détail	-9.5	-11.9	-10.5	-8.6	-7.5	-11.6	-9.3	-7.2	-9.5	-6.3	-3.2	-9.2	-1.9
Commerce de gros	-	3.7	-	-	3.4	-	-	-7.5	-	-	14.7	-	-
Services financiers	15.5	18.2	22.8	23.0	24.5	21.9	17.8	21.6	31.5	33.1	32.8	38.9	39.7
Hôtellerie	-	-21.9	-	-	-17.1	-	-	-17.1	-	-	-16.4	-	-
Autres services	-	23.7	-	-	21.9	-	-	26.4	-	-	35.6	-	-

Réponses à la question : Nous jugeons notre situation bonne/satisfaisante/mauvaise. Le solde correspond au pourcentage de réponses « bonne » moins le pourcentage de réponses « mauvaise ».

Sur un plan géographique, la situation des affaires s'est améliorée dans presque toutes les grandes régions définies par l'OFS. L'amélioration de la situation se fait donc sentir sur une vaste échelle. L'indicateur a progressé en Suisse centrale, dans le Nord-Ouest de la Suisse, en Suisse orientale, sur le Plateau et dans le Bassin lémanique. Une exception : le Tessin, où l'indicateur a fléchi ; il est vrai qu'il avait nettement progressé le mois précédent. La situation n'a guère évolué en juin dans la région zurichoise (cf. G 5).

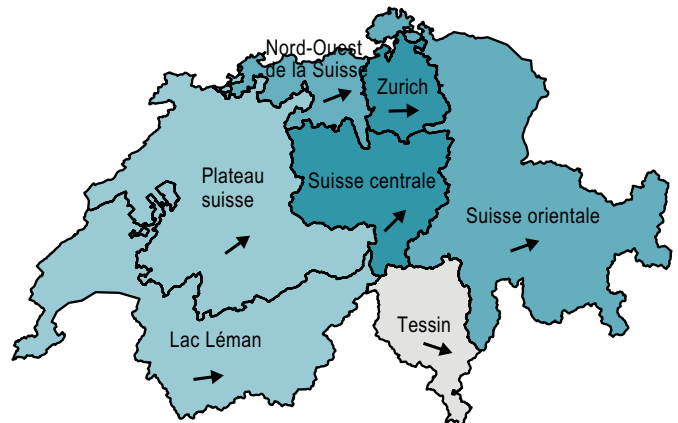
Explication des graphiques

Le graphique G 4 présente l'indicateur KOF de la situation des affaires dans l'ensemble des secteurs concernés par l'enquête. En ce qui concerne les secteurs d'activité sollicités trimestriellement, la situation des affaires est considérée comme constante dans les mois intermédiaires.

Le graphique G 5 indique la situation des affaires dans les grandes régions définies par l'Office fédéral de la statistique. Les régions présentent des couleurs différentes en fonction de la situation des affaires. À l'intérieur des régions, les flèches indiquent la variation de la situation par rapport au mois précédent. Une flèche dirigée vers le haut, par exemple, indique que la situation s'est améliorée en variation mensuelle.

L'indicateur KOF de la situation des affaires se fonde sur plus de 4500 réponses d'entreprises suisses. Chaque mois, les entreprises de l'industrie, du commerce de détail, du bâtiment, du secteur des bureaux d'études ainsi que les prestataires de services financiers et assurantiel sont interrogés. Les entreprises de l'hôtellerie, du commerce de gros ainsi que les autres prestataires de services font l'objet d'une enquête trimestrielle, menée le premier mois de chaque trimestre. Les entreprises sont notamment invitées à porter un jugement sur la situation actuelle de leurs affaires. Elles peuvent qualifier la situation de « bonne »,

G 5 : Situation des affaires dans les entreprises du secteur privé



L'inclinaison des flèches indique la variation de la situation des affaires par rapport au mois précédent.

Source : KOF

Soldes

■ 55 à 100	■ entre 30 et 55	■ entre 16,5 et 30
■ entre 9 et 16,5	■ entre 5 et 9	■ entre -5 et 5
■ entre -9 et -5	■ entre -16,5 et -9	■ entre -30 et -16,5
■ entre -55 et -30	■ entre -100 et -55	

« satisfaisante » ou « mauvaise ». La valeur solde de la situation actuelle est la différence entre les pourcentages de réponses « bonne » et « mauvaise ».

Contact

Klaus Abberger | abberger@kof.ethz.ch

Pour de plus amples informations sur les enquêtes conjoncturelles du KOF visitez notre site web : www.kof.ethz.ch/fr/enquetes/enquetes-conjoncturelles →

KOF Baromètre conjoncturel : nouvelle éclaircie en perspective

Le baromètre conjoncturel du KOF a grimpé de 3,5 points en juin 2017 (par rapport au niveau révisé à 102,0 en mai), pour s'établir à 105,5 points (cf. G 6). Il a ainsi rattrapé en grande partie le net recul observé le mois précédent. L'économie suisse devrait donc retrouver de l'élan et afficher, dans un proche avenir, des taux de croissance supérieurs à la moyenne.

En juin 2017, le baromètre conjoncturel du KOF a atteint 105,5 points, valeur nettement supérieure à la moyenne à long terme. Les principales impulsions positives données à la dynamique du baromètre sont venues de l'industrie de transformation. En revanche, les indicateurs du bâtiment et de l'évolution des exportations se sont avérés légèrement négatifs.

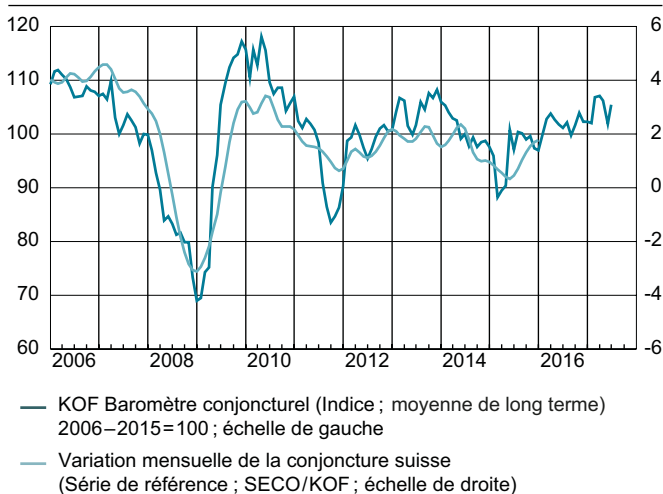
Au sein de l'industrie, l'amélioration du climat s'est surtout fait sentir dans la filière bois, l'alimentation et la métallurgie. Ces tendances positives ont été toutefois atténuées par une légère détérioration des perspectives chez les architectes.

L'embellie de l'industrie de transformation tient avant tout à l'amélioration sensible des entrées de commandes en juin 2017. Elle se reflète aussi toutefois dans l'appréciation de la situation des affaires et de la compétitivité. Les entreprises se sont de nouveau montrées plus optimistes à ce sujet par rapport au mois précédent.

Baromètre conjoncturel du KOF et série de référence : mise à jour annuelle

En septembre 2016 a eu lieu la mise à jour annuelle du baromètre conjoncturel du KOF. Cette actualisation concerne les aspects suivants : redéfinition du pool des indicateurs entrant dans la procédure de sélection, mise à jour de la série temporelle de référence, nouvelle exécution du mécanisme de sélection des variables. Le pool actuel affecté à la sélection des variables consiste en plus de 400 indicateurs. L'actualisation de la série temporelle de référence concerne le taux de croissance lissé du produit intérieur brut (PIB) conformément aux nouveaux comptes nationaux ESGV 2010, publiés fin août 2016. Ces derniers

G 6 : KOF Baromètre conjoncturel et série de référence



se fondent sur la publication du PIB de l'année précédente par l'Office fédéral de la statistique. Sur la base de la sélection des variables, le baromètre conjoncturel actualisé comporte désormais 272 indicateurs (contre 238 dans la version précédente). Ceux-ci sont réunis en un indicateur global par le biais de pondérations statistiques.

Contact

Dominik Studer | studer@kof.ethz.ch

Vous trouverez davantage d'informations sur le baromètre conjoncturel du KOF : www.kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-barometre-conjoncturel →

AGENDA

Manifestations du KOF

KOF Prognosetagung Herbst 2017

Drohende wirtschaftliche Abschottung in der Welt – was sind die Aussichten für die Schweiz?

Donnerstag, 5. Oktober 2017, 17.45 Uhr

UBS Konferenzgebäude Grünenhof

Nüscherstrasse 9, 8001 Zürich

Gastreferenten:

Prof. Simon J. Evenett, Universität St. Gallen – SIAW –
Schweizerisches Institut für Aussenwirtschaft und

Angewandte Wirtschaftsforschung

Prof. Dr. Tobias Straumann, Universität Zürich,

Institut für Volkswirtschaftslehre, Historisches Seminar

www.kof.ethz.ch/news-und-veranstaltungen/event-calendar-page/kof-prognosetagung →

KOF Research Seminar:

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar →

KOF-ETH-UZH International Economic Policy Seminar:

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar →

Conférences/Workshops

Vous trouverez sur notre site des conférences et workshops actuels :

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences →

Agenda KOF

Retrouvez ici nos rendez-vous destinés aux médias :

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique →

Autres publications du KOF

Vous trouverez sur notre site la liste complète des publications du KOF (analyses, working papers et études du KOF).

www.kof.ethz.ch/fr/publications →

Mentions légales

Editrice KOF Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich

Direction Prof. Dr. Jan-Egbert Sturm

Rédaction Dr. David Iselin, Solenn Le Goff, Anne Stücker

Layout Vera Degonda, Nicole Koch

Images Shutterstock

Adresse postale LEE G 116, Leonhardstrasse 21, 8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

E-Mail bulletin@kof.ethz.ch

Téléfax +41 44 632 12 18

Website www.kof.ethz.ch

ISSN 1662-4270 | Copyright © EPF Zurich, KOF Centre de recherches conjoncturelles, 2017

Toute publication d'une reproduction (même par extraits) n'est permise qu'avec l'autorisation de l'éditeur et avec mention de la source.

Service Client

Le bulletin du KOF est un service gratuit qui vous informe chaque mois par courrier électronique sur les derniers développements conjoncturels, sur nos travaux de recherche et sur les principales manifestations.

Inscrivez-vous : www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch →

Pour consulter les bulletins précédents, rendez-vous dans nos archives :

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch →

Rendez-nous visite sur notre site : www.kof.ethz.ch/fr/ →

Vous pouvez vous procurer des séries temporelles issues de notre vaste banque de données via notre service des données :

www.kof.ethz.ch/fr/donnes_conseils/service-des-donnes.ch →

Prochaine date de publication : 1 septembre 2017

KOF

ETH Zurich
KOF Centre de recherches conjoncturelles
LEE G 116
Leonhardstrasse 21
8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

Téléfax +41 44 632 13 52

www.kof.ethz.ch

#KOFETH

